



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE CRICKET

COMPTE RENDU REUNION CSNC

1. EMARGEMENT

Lieu : Conférence téléphonique	Date : 19 août 2019
Présents : -Pretheve THIYAGARAJAN (Président CSNC) -Asif ZAHIR (Membre CSNC) -James VAJOU MOUNIEN (Membre CSNC)	Absents :

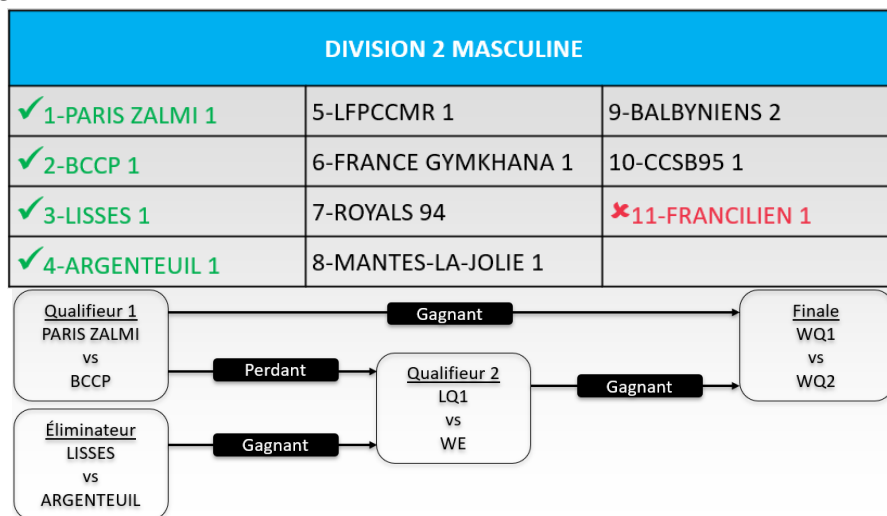
2. VALIDATION DES MATCHS 17 ET 18 AOÛT 2019

Date Compétition	T=Terrain A=Arbitre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Validation	Commentaire
17/08/2019 - 11:00 CDF Quart de finale 2	T=VINCENNES A=FRANCIEN	WIDF1-PARIS ZALMI 0/0 (0)	WIDF3-CREIL 0/0 (0)	NOK	--Match abandonné à cause de la pluie --Match reporté
17/08/2019 - 11:00 CDF Quart de finale 1	T=SAINT OMER A=VALENCIENNES	WHDF1-SAINT-OMER 158/8 (35)	WIDF5-DREUX 134/10 (26)	OK	-
17/08/2019 - 11:00 R1 - IDF Quart de finale 1	T=LISSES A=LISSES	A1-COLOMBES 0/0 (0)	B4-CHALLENGERS 0/0 (0)	NOK	--CHALLENGERS : Déclaration de forfait en moins de 7 jours --Sanction : 13-IA : Retrait de 2 points dans le classement R1-IDF et 100€ d'amende pour CHALLENGERS --COLOMBES gagne par forfait
17/08/2019 - 15:00 R1 - IDF Quart de finale 2	T=LISSES A=LISSES	A2-LFPCCMR 0/0 (0)	B3-NALLUR STAINS 0/0 (0)	NOK	--Match abandonné à cause de la pluie --Match reporté
17/08/2019 - 12:00 CDF Quart de finale 3	T=CREIL A=ARGENTEUIL	LHDF-LILLE FLANDRE 0/0 (0)	WIDF2-BALBYNIENS 0/0 (0)	NOK	--Match abandonné à cause de la pluie --Match reporté
17/08/2019 - 11:00 CDF Quart de finale 4	T=BAGATELLE A=CCS895	WIDF6-PFC SARCELLES 0/0 (0)	WIDF4-PUC 0/0 (0)	NOK	--Match abandonné à cause de la pluie --Match reporté
18/08/2019 - 11:00 CDF - 21U Quart de finale 4	T=LISSES A=VILLENEUVE SUPER KINGS	D1-PFC SARCELLES 0/0 (0)	B2-LISSES 0/0 (0)	NOK	--LISSES : Equipe jeune obligatoire incomplet --Sanction : 12-IA : Retrait de 2 points dans le classement D2 et amende de 100€ pour LISSES --PFC SARCELLES gagne par forfait
18/08/2019 - 15:00 R1 - IDF Quart de finale 4	T=LISSES A=LISSES	A4-EVRY 157/2 (16.4)	B1-PFC SARCELLES 154/10 (20)	OK	-
18/08/2019 - 11:00 CDF - 21U Quart de finale 1	T=GRIGNY A=ARGENTEUIL	A1-VIPERS GRIGNY 173/4 (20)	C2-BCCP 144/10 (19.5)	OK	-
18/08/2019 - 15:00 CDF - 21U Quart de finale 3	T=GRIGNY A=BCCP	C1-ARGENTEUIL 147/2 (17.1)	A2-LFPCCMR 145/9 (20)	OK	-
18/08/2019 - 11:00 CDF - 21U Quart de finale 2	T=CREIL A=BALBYNIENS	B1-PARIS ZALMI 0/0 (0)	D2-CREIL 0/0 (0)	NOK	--Match abandonné à cause de la pluie --Match reporté
18/08/2019 - 15:00 R1 - IDF Quart de finale 3	T=CREIL A=BALBYNIENS	A3-DREUX 167/2 (20)	B2-SARCELLES 121/10 (18.5)	OK	-

- **[CDF] – PARIS ZALMI vs CREIL**
 - Match abandonné à cause de la pluie
 - Match reporté au samedi 31 août 2019
- **[R1 - IDF] – COLOMBES vs CHALLENGERS**
 - CHALLENGERS : Déclaration de forfait en moins de 7 jours
 - Sanction : 13-IA : Retrait de 2 points dans le classement R1-IDF et 100€ d'amende pour CHALLENGERS
 - COLOMBES gagne par forfait
- **[R1 - IDF] – LFPCCMR vs NALLUR STAINS**
 - Match abandonné à cause de la pluie
 - Match reporté au samedi 24 août 2019
- **[CDF] – LILLE FLANDRE vs BALBYNIENS**
 - Match abandonné à cause de la pluie
 - Match reporté au samedi 24 août 2019

- **[CDF] – PFC SARCELLES vs PUC**
 - Match abandonné à cause de la pluie
 - Match reporté au samedi 24 août 2019
- **[CDF - 21] – PARIS ZALMI vs CREIL**
 - Match abandonné à cause de la pluie
 - Match reporté au samedi 24 août 2019
- **[CDF – 21U] – PFC SARCELLES vs LISSES**
 - LISSES : Equipe jeune obligatoire incomplet
 - Sanction : 12-IA : Retrait de 2 points dans le classement D2 et amende de 100€ pour LISSES
 - PFC SARCELLES gagne le match par forfait

À la suite du retrait de 2 points dans le classement D2, LISSES se rétrograde à la 3^{ème} place et BCCP est promu au 2^{ème} place :



3. PLANNING DU 24 AOUT AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Date	Compétition	Heure	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Terrain	Arbitre
Samedi 24 août	CDF - MAS Quart de finale 4	11:00	PUC	PFC SARCELLES	VINCENNES	USCA
Samedi 24 août	CDF - MAS Quart de finale 3	11:00	LILLE FLANDRE	BALBYNIENS	SAINT OMER	ARBITRE PANEL
Samedi 24 août	R1 - IDF Quart de finale 2	10:00	LFPCCMR	NALLUR STAINS	LISSES	LISSES
Samedi 24 août	CDF - 21U MAS Quart de finale 2	11:00	CREIL	PARIS ZALMI	CREIL	ARGENTEUIL
Dimanche 25 août	JOURNÉE DE RÉSERVE					
Samedi 31 août	CDF - MAS Quart de finale 2	11:00	PARIS ZALMI	CREIL	VINCENNES	PUC
Dimanche 01 septembre	R1 - IDF Demi-finale 1	11:00	COLOMBES	EVRY	LISSES	LISSES
Dimanche 01 septembre	R1 - IDF Demi-finale 2	15:00	XXX	DREUX	LISSES	LISSES
Dimanche 01 septembre	CDF - 15U MAS Demi-finale 1	18:00	LFPCCMR	DREUX	LISSES	LISSES
Dimanche 01 septembre	CDF - 21U MAS Demi-finale 1	11:00	VIPERS GRIGNY	XXX	CREIL	CREIL
Dimanche 01 septembre	CDF - 21U MAS Demi-finale 2	15:00	ARGENTEUIL	PFC SARCELLES	CREIL	CREIL

4. JOURNEE DE RESERVE

Nous vous informons que la CSNC fait tout le nécessaire pour planifier les matchs reportés pendant le week-end. Dans le cas où il n'y a pas la possibilité de reporter à un week-end, nous sommes contraints à le planifier pendant la semaine (du lundi au vendredi) avec l'accord commun des 2 équipes. En cas de désaccord, la CSNC planifiera le match, par défaut, le mercredi qui suit.

5. RÉCLAMATION / CONTESTATION

Pour contester une décision de la CSNC, il faut faire un courrier officiel par email à l'attention du Secrétaire Général de France Cricket (contact@francecricket.com) dans les 7 jours suivant la réception de la décision de la CSNC, accompagné d'un chèque de 50 € à l'ordre de France Cricket (qui sera encaissé dès réception). Ensuite une réunion de la cellule d'appel de France Cricket sera convoquée dans les plus brefs délais et si une réunion est déjà programmée, ce sujet sera mis à l'ordre du jour. Si la contestation est acceptée par la cellule d'appel les 50 € seront remboursés.

[Extrait de l'article 17.4 des règlements généraux des compétitions officielles et le code de conduite de France Cricket – édition 2019](#)